

notre projet à Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture à qui l'ai remisMonsieur le Préfet des Alpes-Maritimes, Préfecture, Je suis persuadé qu<mark>Nice; rA.Mrojet qui a recueil-li l'appropation et l'alde des autorités Italiennes à San Remo, no peut que concourir à l'expansion touristique</mark>

Monsieur le Préfet, de croire, Monsieur le Préfe

de la Riviera Française.

de ma très haute considération. J'ai l'honneur de soumettre à votre approbation et autorisation, le projet que je me permets de vous exposer succinctement ci-dessous.

J'ai eu l'honneur de soumettre en détail,

La Société Monégasque NAVITE que je préside a l'intention de créer, cet été même, et ce à partir de Juin, un service ultra-rapide par mer qui reliera le port de Cannes à San Remo, avec escales intermédiaires à Juan-les-Pins, Nice, Monaco et Menton ; assuré par des Hydrofoils, bateaux à ailes portantes dont vous voudrez bien trouver ci-inclus une photographie.

Nous aurons, cette année, deux unités qui effectueront ces liaisons à la cadence de neuf voyages par jour pour chacun des bateaux. Ces batiments peuvent transporter 70 passagers à 70 Km/heure.

Il s'agit donc en l'occurence d'une véritable ligne qui sera mise à la disposition des touristes qui désirent admirer la côte sans emprunter la route et qui sans subir les longues heures d'attente à la frontière, pourront, dans la même journée, se rendre en Italie et en revenir si telle est leur intention.